



AMBASSADE DE SUISSE
EN RÉPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD

Réf.: 551.0 - TC/mm

Confidentielle

Swiss-South African Foundation

Demissionarischer Thalesau R.K.
vul
Julius

PRETORIA, le 27 octobre 1972
P. O. Box 2289

Division des affaires politiques
Département politique fédéral

B e r n e

an	GEHNGBWU/RU	a/a
Datum	31. Okt. 1972	
Viso	5. Nov.	
EPD	31. Okt. 1972	
Ref.	B. 38. 27. H. Ind. 1.	

Monsieur l'Ambassadeur,

Le comité de la Swiss-South African Foundation m'a invité le 12 septembre 1972 à prendre part à sa dernière réunion qui s'est tenue dans les magnifiques locaux de la SA Foundation, situés au centre de Johannesburg.

Comme vous le savez, ce comité, présidé par M. Pio Eggstein, Représentant du Crédit Suisse, est composé des directeurs des plus importantes entreprises suisses établies en République sud-africaine. 11 membres du comité étaient présents à la session du 12 septembre qui a revêtu un caractère d'un niveau élevé. M. Eggstein a brossé à mon intention les buts et objectifs de l'association qui peuvent se résumer comme suit: projeter une image objective de l'Afrique du Sud dans notre pays, favoriser les contacts entre les Suisses et Sud-africains, approfondir la coopération mutuelle, assurer et intensifier nos relations économiques. Le comité voue une attention particulière aux articles de presse publiés dans notre pays, aux films, reportages, conférences etc. concernant les problèmes de l'Afrique du Sud. Il s'efforce de

./.

corriger les opinions lui paraissant trop sommaires, simplistes ou erronées, qui sont de nature à fausser la réalité, à jeter le discrédit sur l'Afrique du Sud, à porter ombrage à nos rapports communs et à nos échanges commerciaux et financiers. Les membres du comité assument leur tâche dans un esprit nullement étroit, mais comme il s'agit de personnes ayant leurs intérêts en Afrique du Sud, il est évident que la défense de ceux-ci implique la nécessité d'entretenir avec le Gouvernement Vorster des rapports amicaux. Etablis depuis de nombreuses années dans le pays, nos compatriotes de la Swiss-South African Foundation partagent pour la plupart, sans qu'ils le disent ouvertement, la politique de l'Apartheid tout en souhaitant l'abaissement de certaines barrières comme celles séparant de manière souvent si absurde les communications entre les divers groupements raciaux.

J'ai cru indiqué de saisir l'occasion de cette réunion pour rappeler la position du Conseil Fédéral à l'endroit de l'Afrique du Sud. Je ne pense pas que celle-ci n'avait jamais été clairement définie devant les membres du comité. Vous trouverez ci-joint le résumé des quelques remarques qui ont fait l'objet d'un plus long développement. Le rappel des principes gouvernant notre attitude a été accueilli sans aigreur. Au contraire, le président m'a remercié pour mes propos en affirmant qu'il comprenait parfaitement la position du Conseil Fédéral.

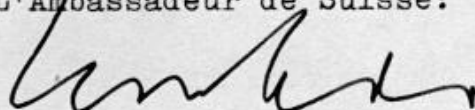
En conclusion, je crois pouvoir affirmer que mes contacts avec le Swiss-South African Committee sont empreints de bonne harmonie et surtout d'une franchise totale. Il était bon, me semble-t-il, de souligner clairement auprès de ces compatriotes, qui représentent ici la puissance économique et financière de notre pays, la position suisse face à l'Afrique du Sud et le rôle de notre Ambassade à Prétoria.

./.

W. A. S.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance
de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse:



Annexe: un résumé

Remarks made by Ambassador Théodore R. Curchod
at the meeting of September 12th, 1972, of the
Swiss-South African Committee of the SA Foundation

1. The Republic of South Africa is one of our best economic partners. In 1971, for instance, the figure of the total Swiss exports reached 337 millions of Swiss Francs, whereas the total amount of our imports from South Africa was only 38 millions of Swiss Francs, that means a net result in our favour in the balance of trade of roughly 300 millions of Swiss Francs, which is a result difficult to compare to others. On the other hand, I am aware of the Swiss investments in South Africa, of our financial exchange and of the part of the Swiss bankers in this particular field.

Therefore, one of the main role of the Swiss Embassy in South Africa is to foster our economic relations, and I wish to tell you that I shall do my utmost to assist you in the scope of my diplomatic functions in Pretoria.

2. As regard to the political aspect of South Africa, I am sure that you know the position of the Swiss Government. At the conference on the Human Rights, held in Teheran in 1968, the Swiss Delegation, led by Ambassador Lindt, made a statement on Apartheid in pointing out that the Swiss Federal Council can only condemn, morally, a system which is in indisputable contradiction to the fundamental principles of equality of all mankind. However, being not a member of the UN, Switzerland cannot put forward its views on the measures which this Organization might take in order to struggle against Apartheid. In its capacity as neutral and pacific State, Switzerland hopes for a peaceful solution, knowing that a recourse to force would cause new problems.

- 2 -

In its general policy, Switzerland respects the principles of international law and of non-interference in internal affairs of another State. Unfortunately, nowadays, the respect of the human rights does not any more solely depend on the sovereignty of one State.

3. As Swiss Ambassador in the Republic, my first task which is a task of any Ambassador abroad, is to maintain good relations with the country where I am accredited. But I have to adjust my behaviour in accordance with the official Swiss statement regarding South Africa.

Pretoria, September 12th, 1972 TC/mm